H A C P

REPUBLIQUE DU NIGER

P N U D

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PRIORITAIRE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES CRISES : ÉTUDE DES CAS DE N'GUIGMI ET DE N'GOURTI DANS LA RÉGION DE DIFFA

Hamit Abdoulhadi

α

Abdourahamane Mohamed Moctar

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PRIORITAIRE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR LA PREVENTION ET LA GESTION DES CRISES : ETUDE DES CAS DE N'GUIGMI ET DE N'GOURTI DANS LA REGION DE DIFFA

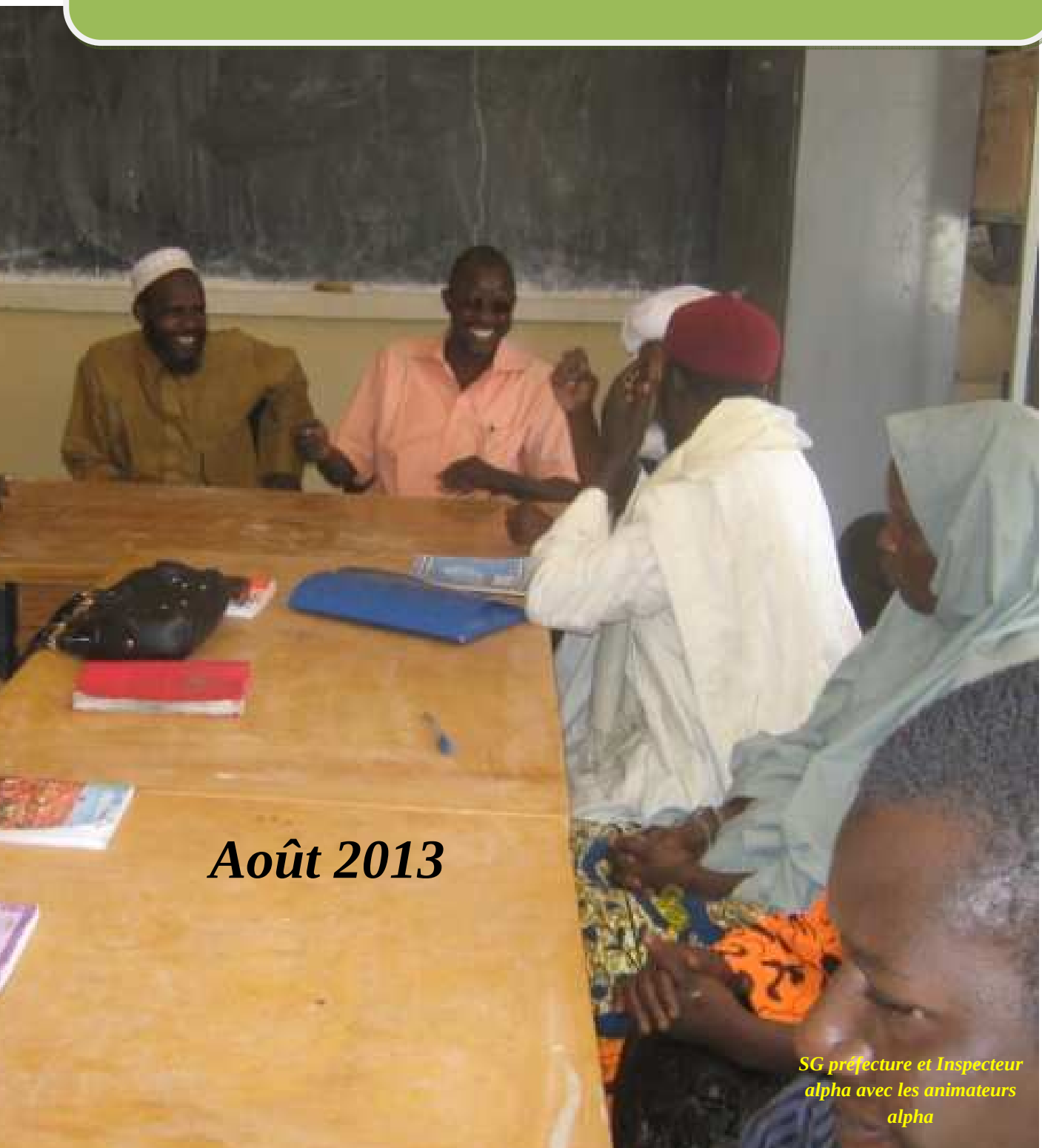

Août 2013

SG préfecture et Inspecteur alpha avec les animateurs alpha

HACP-PNUD

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES I
SIGLES ET ABREVIATIONS I
LISTE DE TABLEAUX ET D'ENCADRÉS II
RESUME V
INTRODUCTION 1
I. Contexte de l'étude 3
II. Objectifs et résultats attendus 4
2.1 Objectifs de l'étude 4
2.1.1 Objectif général 4
2.1.2 Objectifs spécifiques 4
2.2 Résultats attendus 4
III. Cadres théorique et méthodologique de l'étude 5
3.1 Clarification des concepts clés de l'étude 5
3.2 Méthodologie 6
3.2.1 Techniques et outils d'enquête 6
3.2.2 Echantillonnage 7
3.2.3 Composition de l'équipe de recherche 8
3.2.4 Méthode d'analyse des données 8
3.2.5 Difficultés rencontrées 9
IV. Présentation sommaire de la HACP et Caractéristiques des zones d'intervention du programme 9
4.1 Présentation de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix 9
4.2 Bref aperçu du Manga 11
4.3 Présentation sommaire des communes de N'Guigmi et de N'Gourti 12
4.3.1 La Commune Urbaine de N'Guigmi 12
4.3.2 La Commune Rurale de N'Gourti 13
4.4 L'évolution des conflits dans la région de Diffa 14
4.4.1 Genèse de la rébellion armée dans le Manga 14
4.4.2 Analyse des facteurs porteurs d'enjeux conflictuels 16
4.4.3 Mécanismes traditionnels de prévention et de gestion des conflits 18

V. Analyse critique de la mise en œuvre des microprojets communautaires à dimension relèvement dans la promotion de la paix dans les communes de N'Guigmi et N'Gourti 19

5.1 Perceptions des bénéficiaires sur la mise en œuvre des microprojets 19

5.1.1 Des actions mieux connues que les partenaires clés du projet 19

5.1.2 Un processus de sélection des groupements bien apprécié par les bénéficiaires 20

5.1.3 Des activités diversement appréciées par les bénéficiaires 21

5.1.4 Une équipe technique globalement satisfaisante 21

5.2 Analyse des forces et des faiblesses des interventions du programme 22

5.2.1 Forces des interventions et impacts sur la cohésion sociale 22

5.2.2 Faiblesses des interventions 26

5.3 Identification des meilleures pratiques en matière de promotion de la paix 27

5.3.1 Formations et sensibilisations 27

5.3.2 Alphabétisation 28

5.3.3 Activités Génératrices de Revenus (AGR) 29

VI. Recommandations 31

CONCLUSION 33

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 35

ANNEXES 36

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR :	Activités Génératrices de Revenus
CCA :	Cellule Crise Alimentaire
CIC :	Comité Intercommunal de Concertation
COFOCOM :	Commission Foncière Communale
FDR :	Front Démocratique pour le Renouveau
FENU :	Fonds d'Equipement des Nations Unies
HACP *:*	Haute Autorité à la Consolidation de la Paix
HARNCD *:*	Haute Autorité à la Réconciliation Nationale et à la Consolidation de la Démocratie
HCRP :	Haut Conseil à la Restauration de la Paix
PDC :	Plan de Développement Communal
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAP :	Système d'Alerte Précoce
VND :	Volontaires Nigériens pour le Développement

LISTE DE TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des bénéficiaires par commune 7

Tableau 2: Echantillon de l'étude..... 8

Tableau 3: Composition de l'équipe de recherche 8

Tableau 4: Connaissance du projet..... 19

Tableau 5: Composition de l'équipe opérationnelle..... 22

Tableau 6: Appréciations par les bénéficiaires de leur situation avant les interventions du projet selon le lieu de résidence..... 23

Octroi des matériels agricoles

LISTE DE FIGURES

Figure 1: Localisation des communes du département de N'Guigmi..... 12

Figure 2: Réunion des membres d'un groupement 24

Figure 3: Culture des choux dans le jardin d'un groupement féminin de N'Guigmi..... 25

Figure 4: Séance de formation en tissage de chaises (Photo prise lors de l'évaluation du programme, février 2012, ONG VND/NUR)..... 27

Figure 5: lancement des activités avec STD..... 28

Figure 6: Octroi de subvention à N'Gourti..... 29

Figure 7: Cybercafé initié par un groupement des jeunes à N'Guigmi..... 29

Figure 8: Pêcheur avec ses équipements sur le lac Tchad..... 30

Octroi de subvention à N'Gourti

Réhabilitation d'un forage à N'guigmi

RESUME

La Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a entrepris de mettre en œuvre un programme pour appuyer les groupements des femmes et des jeunes des communes de N'guigmi et de N'gourti. Ceux-ci sont en situation de vulnérabilité dans un espace ayant connu des conflits et qui manque des partenaires œuvrant spécifiquement dans l'amélioration des conditions de vie des populations. Conformément à sa mission de promotion de la paix, la HACP a mis en œuvre en 2011, un programme prioritaire des préventions et de gestion des conflits dans les deux communes en offrant des appuis financiers à ces groupements pour réaliser des Activités Génératrices de revenus (AGR). C'est dans ce cadre que cette étude est entreprise. Elle a comme objectif général l'analyse de la mise en œuvre des microprojets à dimension relèvement dans la promotion de la paix dans les groupements des femmes et des jeunes des communes de N'guigmi et N'gourti.

Cette recherche a été réalisée sur la base d'une méthode socio anthropologique qui a permis d'identifier les pratiques des acteurs en matière de culture de la paix, les outils traditionnels de prévention et de gestion des différentes crises aussi bien structurelles que conjoncturelles .

Les programmes prioritaires ont concernés au total 45 groupements. Cette étude a concerné un échantillon de 25 groupements (56%) dont 10 groupements féminins, 10 groupements des jeunes et 5 groupements de maraîchères répartis sur les deux communes

Les données ont été collectées à l'aide d'entretiens semi directifs et de focus group réalisés avec les bénéficiaires des programmes.

A l'issue de cette recherche, il ressort que :

- La majorité des membres des groupements connaissent les partenaires et les actions réalisées ;
- L'analyse de la situation des bénéficiaires avant l'intervention du programme met en exergue la précarité économique comme facteur d'enjeux conflictuels ;
- Dans l'ensemble, les bénéficiaires des micro-projets ont une très bonne appréciation des critères de choix ;
- La majorité des bénéficiaires ont apprécié positivement les modules de formation dispensés sur l'organisation et le fonctionnement des groupements ainsi que la consolidation de la paix qui ont plus attiré leur attention ;

- Les AGR constituent une réponse pertinente à la vulnérabilité dans laquelle se trouvaient les bénéficiaires des deux communes ;
- Les interventions du projet ont eu un réel impact sur la cohésion sociale grâce à la culture de la paix acquise dans le cadres des différents programmes comme les formations, la vie associative, etc. ;
- Les changements d'ordre économique ont été constatés comme la réduction du chômage des femmes et des jeunes, l'accroissement des revenus, l'amélioration des conditions de vie en général ;
- Quelques faiblesses mineures ont été soulignées par les bénéficiaires. Il s'agit entre autres de : les abus de confiance et la ségrégation pratiquée par certains responsables de groupements, l'éloignement de l'équipe technique, l'insuffisance des moyens de communication, l'influence politique et la discrimination faite par certaines décideurs, l'insuffisance des financements et le manque de suivi des activités des bénéficiaires.

Différents acteurs de gauche à droite : SG préfecture de Nguigmi ;Maire N'guigmi

INTRODUCTION

Au Niger, les premiers mouvements de rébellion armée ont commencé en 1990 avec comme acteurs principaux les communautés Touaregs et Toubous des zones de l'Aïr, de l'Azawak, du Kawar et du Manga. Au début, les principales revendications étaient d'ordre socio-économique, mais par la suite ces mouvements ont évolué vers une dimension politique. Ainsi, les groupes en mouvement affirmaient leur désaccord vis-à-vis de l'exclusion qui caractérise le mode de gouvernance.

Après plusieurs tentatives de négociation, des acquis ont été enregistrés parmi lesquels les Accords de Paix signés le 28 août 1998 à N'Djamena entre le Gouvernement et le FDR pour la sécurisation de la région du Manga (PNUD, 2003).

Mais, au-delà de ces acquis, la volonté politique des Etats en faveur de la prévention et de la gestion des conflits se traduit aussi par la création d'institutions nationales en charge de cette question.

L'expérience du Niger en la matière remonte à 1994 avec la création du Haut-Commissariat à la Restauration de la Paix (HCRP). Dans l'optique de mieux coordonner les interventions, d'intensifier et de capitaliser les actions en faveur de la consolidation de la paix en fonction des contextes et des circonstances, cette institution a pris plusieurs dénominations en fonction des régimes.

Aujourd'hui, la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix qui est l'institution nigérienne chargée des questions de la paix, a pour mission principale de promouvoir la culture de paix en vue d'assurer la cohésion sociale entre les différentes communautés nigériennes. Pour accomplir cette mission, la HACP a initié plusieurs programmes dont le plus remarquable est le Programme Prioritaire Pluri annuel de Renforcement des Capacités pour la Prévention et la Gestion des conflits, lancé en janvier 2011. L'objectif principal de ce programme est de contribuer à la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité au Niger par le renforcement des capacités des institutions nationales et des acteurs communautaires, à prévenir et à gérer les conflits sociopolitiques et les catastrophes. Mis en œuvre à travers un certain nombre de microprojets, ce programme intervient en phase pilote dans quatre régions du pays : Agadez, Diffa, Tahoua et Tillabéry.

Un an après la mise en œuvre et dans la perspective la pérennisation des acquis de ce programme, la HACP a entrepris cette étude en vue de relever ses forces et ses faiblesses ainsi que les leçons tirées. Celle-ci concerne deux communes de la région de Diffa à savoir N'guigmi et N'gourti, où des microprojets financés par le PNUD, ont été mis en œuvre par la HACP en collaboration avec les collectivités locales.

Ce rapport s'articule autour de principaux points suivants :

- Contexte de l'étude ;
- Objectifs et résultats attendus ;
- Cadres théorique et méthodologique de l'étude ;
- Présentation sommaire de la HACP et caractéristiques des zones d'intervention du programme ;
- Analyse critique de la mise en œuvre des microprojets communautaires à dimension relèvement dans la promotion de la paix dans les communes de N'Guigmi et de N'Gourti ;
- Recommandations.

Octroi des matériels agricoles

I. Contexte de l'étude

En janvier 2011, le gouvernement du Niger a signé le Programme Prioritaire Pluri annuel de Renforcement des Capacités pour la Prévention et la Gestion des crises avec comme objectif principal de contribuer à la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité par le renforcement des capacités des institutions nationales et des acteurs communautaires, à prévenir et à gérer les conflits sociopolitiques et les catastrophes.

Toutefois, le contexte socio politique national a créé de nouvelles situations : d'une part, une transition militaire devant s'achever par l'organisation des élections générales en avril 2011, et d'autre part, la crise alimentaire, les inondations et les crues avec leur corollaire sur les populations déjà vulnérables. Pour faire face aux conséquences de ces crises et répondre aux besoins les plus urgents, il est apparu nécessaire de mettre en place un programme prioritaire annuel de janvier à décembre 2011.

Ce programme a ciblé quatre régions pilotes : Agadez, Diffa, Tahoua et Tillabéry. En particulier il vise :

- les institutions et acteurs nationaux en charge de la prévention et de la gestion des crises et catastrophes naturelles ;
- les conseils communaux, la chefferie traditionnelle et les services techniques déconcentrés dans les zones vulnérables aux crises et catastrophes ;
- les organisations de la société civile et les médias ;
- les populations des zones vulnérables aux crises et catastrophes et les populations sinistrées.

Le programme prioritaire met un accent particulier sur le renforcement des capacités et la mise en place des mécanismes de prévention et de gestion au niveau déconcentré et communautaire, notamment les localités vulnérables ou les plus vulnérables. En plus, le programme souligne que les actions de relèvement et de cohésion sociale seront prioritairement orientées vers les femmes et les jeunes qui constituent les couches les plus vulnérables. C'est dans ce cadre que les institutions nationales compétentes ont travaillé pour la mise en place de ce programme sur le terrain. Le Système d'Alerte Précoce (SAP), la Cellule Crise Alimentaire (CCA), le Comité Intercommunal de Concertation(CIC) et la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) ont mis en place une méthodologie rigoureuse dans les quatre régions pour atteindre les populations les plus vulnérables dans

les communes les plus sensibles à la crise alimentaire, aux inondations et aux conflits intercommunautaires et sociaux. Il s'agit des communes de Abalak et Kao pour la région de Tahoua, celles de Aderbissinat et Dabaga pour la région d'Agadez, celles de Tondikiwindi et de Sarakoira dans la région de Tillabéry et celles de Nguigmi et Ngourti pour la région de Diffa.

Cette étude concerne en particulier les deux communes de la région de Diffa (Nguigmi et Ngourti) où des microprojets ont été mis en œuvre par la HACP en collaboration avec les collectivités locales. Sur la base d'une analyse comparative, la présente étude s'interrogera sur la pertinence des approches et les facteurs porteurs d'une paix durable dans la région.

II. Objectifs et résultats attendus

2.1 Objectifs de l'étude

2.1.1 Objectif général

L'objectif général de cette étude est de capitaliser les acquis des interventions des projets centrés sur la consolidation de la paix au niveau des communautés locales en vue de contribuer à identifier les pistes de promotion d'une paix durable dans la région de Diffa.

2.1.2 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, cette étude vise les objectifs suivants :

- Evaluer la mise en œuvre des microprojets communautaires à dimension relèvement dans la promotion de la paix dans les communautés de N'guigmi et N'gourti ;
- Identifier les acquis des interventions ;
- Identifier les meilleures pratiques en matière de promotion de la paix en vue de les capitaliser ;
- Analyser les forces et les faiblesses, les acquis et les leçons apprises suite à l'intervention.

2.2 Résultats attendus

***Résultat 1* :** les meilleures pratiques en matière de promotion de la paix sont identifiées et analysées.

***Résultat 2* :** les contraintes à la mise en œuvre des microprojets « relèvement et prévention des conflits » sont analysées.

***Résultat 3* :** les capacités des microprojets à délivrer des produits et services selon une approche inclusive sont analysées.

III. Cadres théorique et méthodologique de l'étude

3.1 Clarification des concepts clés de l'étude

Conflit : cette notion renvoie à l'affrontement de deux ou plusieurs volontés individuelles ou collectives qui manifestent les unes à l'égard des autres une intention hostile et une volonté d'agression, à cause d'un droit à reconquérir ou à sauvegarder.

Dans ses manifestations, une situation conflictuelle est souvent vécue dans la souffrance. Contrairement à la bonne entente ou la cohésion, le conflit est un puissant facteur de blocage de progrès car il compromet toute entreprise productive de même qu'une cohésion sociale. D'où, il devient nécessaire de le réguler et de le résoudre. Un conflit peut commencer par une divergence d'opinion, un constat de comportements différents, la recherche d'appropriation. Il se développe, ensuite, par l'exclusion et s'articule autour de conception d'intérêts opposés. La divergence liée aux valeurs ou croyances est en général la principale justification donnée par les parties. Il peut avoir un caractère ethnique, idéologique ou intellectuel, se manifester avec ou sans violence.

Paix : du latin « pax », la paix désigne habituellement un état de calme ou de tranquillité comme une absence de perturbation, d'agitation ou de conflit. Elle est parfois considérée comme un idéal social et politique. Sociologiquement, la paix désigne l'entente cordiale de tous les individus qui composent une société. Elle n'implique pas l'absence de conflit, mais une résolution systématiquement calme et mesurée de toute difficulté conséquente à la vie en communauté, principalement par le dialogue.

Cohésion sociale : Prononcée pour la première fois par le sociologue Émile Durkheim dans son ouvrage *De la division du travail social* en 1893, la *cohésion sociale* est alors l'état de bon fonctionnement de la société où s'exprime la solidarité entre individus et la conscience collective.

Selon ce sociologue, les sociétés et organisations humaines voient leur cohésion sociale se développer par l'existence soit de liens marchands, soit de liens politiques, soit de liens communautaires. En effet :

- Les liens marchands apparaissent par l'utilisation de contrats ou de conventions (et autres règles informelles). Ils constituent une cohésion sociale par le biais de l'intérêt de l'échange de biens et services ;
- Les liens politiques apparaissent par des règles propres aux institutions créées afin d'établir une certaine légitimité. C'est l'utilité de prendre certaines décisions négociées par un groupe légitime qui implique cette cohésion sociale ;
- Les liens communautaires (sociétaires) apparaissent lorsque certaines similitudes s'établissent (des différences et complémentarités pour les sociétés modernes). Ces caractéristiques peuvent suffire à révéler une cohésion sociale source de solidarité.

***Manga* :** ce terme d'origine socio-culturelle, est utilisé pour désigner la région de Diffa. Il fait référence à l'ensemble de l'entité.

3.2 Méthodologie

Compte tenu de la particularité des phénomènes à étudier notamment les pratiques en matière de promotion de la paix, la méthode socio anthropologique a été utilisée au cours de cette recherche. Cette approche a permis d'identifier les pratiques des acteurs en matière de culture de la paix, les outils traditionnels de prévention et de gestion des différentes crises aussi bien structurelles (sociopolitiques) que conjoncturelles (naturelles).

3.2.1 Techniques et outils d'enquête

L'approche socio anthropologique s'est matérialisée avec l'usage d'un certain nombre d'outils et de techniques d'enquête à savoir :

- ✓ ***l'analyse documentaire***

Cette technique a permis de faire l'état des lieux sur les conflits dans la zone d'intervention du projet grâce à une approche historique. A travers la revue critique de la littérature, les concepts clés de la paix et ses liens avec les réalités locales ont été clarifiés. Enfin, des informations ont été collectées sur la promotion de la culture de la paix au Niger.

✓ ***Les entretiens directifs approfondis***

Des entretiens approfondis ont été organisés autour d'un canevas de recherche (guide d'entretien) conçu à cet effet. Ce canevas comporte les points relatifs aux aspects du programme notamment les renforcements des capacités, les mécanismes de prévention et de gestion de crises et catastrophes diverses.

Ces entretiens ont été réalisés avec différents acteurs concernés par la question à savoir : les acteurs locaux en charge de la gestion des conflits et catastrophes naturelles, les conseils communaux, les leaders traditionnels, les services techniques déconcentrés, et les bénéficiaires directs du projet (femmes, jeunes, leaders religieux, politiques et traditionnels, société civile).

✓ ***Les focus group***

En plus des entretiens individuels approfondis, des focus group ont été animés avec des groupes stratégiques retenus. Avec ces groupes de discussion il y a eu des échanges ouverts qui ont permis d'identifier les points clés des conflits ainsi que les perceptions et représentations locales du concept de la paix, son importance et les responsabilités des acteurs.

3.2.2 Echantillonnage

L 'échantillon de cette étude a été déterminé à partir des données du rapport final de mise en œuvre du programme prioritaire de 2012 qui donne la répartition des groupements bénéficiaires dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Répartition des bénéficiaires par commune

N°	Commune	Groupements féminins	Groupements des jeunes	Groupements des maraîchères	TOTAL
1	N'guigmi	10	10	5	25
2	N'gourti	10	10	0	20
Total		**20**	**20**	**5**	**45**

Source : Rapport de mise en œuvre du programme prioritaire, 2012.

A partir de ces informations et compte de la spécificité des groupements, l'éloignement de certaines localités et le temps imparti, l'étude a concerné au total 50% de groupements féminins et 50% de groupements des jeunes. Ils ont été répartis sur les deux communes à raison de Cinq(5) catégorie de groupement par commune. Ainsi, à

N'gourti, il a été retenu au total 10 groupements et 15 à N'guigmi. Ce qui donne un échantillon global de vingt-cinq (25) groupements répartis dans le tableau suivant :

Tableau 2: Echantillon de l'étude

Commune	Groupements féminins	Groupements des jeunes	Groupements des maraîchères	Total
N'guigmi	5	5	5	15
N'gourti	5	5	0	10
Total	10	10	5	25

Source : Exploitation des données du rapport de mise en œuvre du programme prioritaire, 2012.

3.2.3 Composition de l'équipe de recherche

Tableau 3: Composition de l'équipe de recherche

Nom et prénom	Fonction	Profil
Hamit Abdoulhadi	Consultant principal	Sociologue
Abdourahamane Mohamed Moctar	Consultant secondaire	Sociologue
Mahamanb Moustapha Bello	Assistant de recherche	Instituteur
Mariam Hamed	Assistant de recherche	Sociologue
Abba Issoufou Elh Ari	Assistant de recherche	Instituteur
Oumar Atmane	Assistant de recherche	Animateur

3.2.4 Méthode d'analyse des données

La méthode qualitative utilisée dans cette étude, à travers les entretiens et les focus group, fournit essentiellement des données qualitatives, descriptives et détaillées sur les impacts des interventions du projet sur les conditions de vie des groupements bénéficiaires et leur apport dans le cadre de la consolidation de la paix. Ces données ont d'abord été codifiées, saisies, puis traitées et analysées avec le logiciel (SSP).

Cette méthode a l'avantage de fournir des détails descriptifs sur les changements observés dans la vie quotidienne des bénéficiaires.

3.2.5 Difficultés rencontrées

- ***Par rapport au terrain***

Les principales difficultés rencontrées sur le terrain sont :

- Le manque de temps qui n'a pas permis de faire l'observation directe des activités des groupements ;
- La difficulté d'accès à la zone d'étude compte tenu de la distance et du mauvais état de la route ;
- L'indisponibilité des enquêtées à la période choisie du fait de diverses occupations.

- ***Par rapport à la méthode d'analyse***

A ce niveau, les principales limites relevées sont liées à la retranscription des données recueillies à partir des langues locales (kanuri, hausa, tubu) et à la lenteur du codage et du traitement des différentes données recueillies.

IV. Présentation sommaire de la HACP et Caractéristiques des zones d'intervention du programme

4.1 Présentation de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix

Le début du processus de la consolidation de la paix remonte en 1994 avec la création du Haut-Commissariat à la Restauration de la Paix (HCRP) le 14 janvier 1994 (Cf. Décret N° 94-007/PRN du 14 janvier 1994). Dans l'objectif de mieux coordonner les interventions afin d'intensifier et de capitaliser les actions en faveur de la consolidation de la paix en fonction des contextes et des circonstances, cette institution prend successivement la dénomination de la Haute Autorité à la Réconciliation Nationale et à la Consolidation de la Démocratie en 2010 (HARNCD) et de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix en 2011 (Cf. Décret 2011-481/PRN du 4 octobre 2011). La Haute Autorité à la Consolidation de la Paix a pour mission non seulement de promouvoir la culture de paix et de dialogue permanent mais aussi d'entretenir un climat de confiance mutuelle, la tolérance et le respect entre les différentes communautés nigériennes.

Cette institution est dirigée par un président dont les tâches consistent, entre autres, à :

- contribuer à la prévention des crises et conflits de concert avec tous les acteurs et toutes les structures concernées ;
- contribuer au règlement négocié des conflits et des rébellions armées ;
- élaborer, exécuter et suivre les programmes de relèvement destinés aux communautés affectées par l'insécurité suite aux conflits ;
- identifier les actions à mener en vue de corriger les inégalités, les disparités et les exclusions dans les actions de développement ;
- promouvoir les actions visant au raffermissement de la paix sociale, de la cohésion et de l'unité nationale ;
- suivre la promotion de la gestion pacifique des conflits entre les composantes de la communauté nationale ;
- veiller à la mise en œuvre des actions concourant à la consolidation de la paix et de l'unité nationale ;
- superviser et suivre l'insertion socio-économique des groupes vulnérables en rapport avec les partenaires au développement ;
- assurer le suivi permanent des actions engagées dans le cadre de la consolidation de la paix.

De sa création à nos jours, cette institution a mené plusieurs activités dont les réalisations majeures sont : les accords de paix de 1995, les accords additionnels d'Alger de1997, les accords de N'Djamena de 1998. Ces différents accords ont créé les conditions nécessaires à la mise en œuvre du projet de la décentralisation qui s'est matérialisée par l'organisation des élections locales en 2004 et les régionales en 2011.

D'autres réalisations ont trait à la gestion de la sécurité dans les zones touchées par les conflits ou celles qui sont vulnérables. Dans le cadre de la pérennisation des actions de consolidation d'une paix durable, la HACP a aussi entrepris des actions de développement à travers notamment la réinsertion socio-économique des ex-combattants et leur intégration dans différents secteurs de l'administration publique. Ainsi, au total, 3014 ex-combattants ont été intégrés à la fonction publique et 4050 ex-combattants réinsérés dans le circuit socioéconomique dont 660 dans le Manga, 230 dans le Kawar et 3160 dans l'Aïr et l'Azawak. La coopération entre la HACP et le PNUD est centrée sur le domaine de la prévention et de la gestion des crises et le relèvement. Grâce à ce partenariat, beaucoup de résultats majeurs ont été enregistrés dans ce domaine suivant deux principaux axes : la

mise en œuvre du Projet de Consolidation de la Paix dans l'Aïr et l'Azawak et la mise en place du Programme de Renforcement des capacités pour la prévention et la Gestion des Crises. Les principaux résultats obtenus dans le cadre du Projet de Consolidation de la Paix dans l'Aïr et l'Arawak sont :

- la réinsertion de 3160 ex-combattants ;
- la réinsertion de 1200 femmes victimes des conflits ;
- l'instauration d'une culture de paix ;
- la réalisation de 5 rencontres intercommunautaires.

4.2 Bref aperçu du Manga

L'origine du peuplement du manga est assez ancienne. En effet, dans le souci d'assurer les moyens de subsistance et une plus grande sécurité, la population se déplaçait pour chercher des terres propices aux différentes activités (agriculture, élevage, chasse, cueillette, etc.) et des sites défensifs pour fonder leurs communautés villageoises.

C'est ainsi que ces communautés ont occupé les parties orientales notamment les contrées riveraines du lac-Tchad et de la Komadougou Yobé, aux terres fertiles et où une paix relative existe grâce à la proximité du pouvoir central Bornuan. Mais pour mieux se mettre à l'abri d'éventuelles attaques d'ennemis extérieurs, certaines communautés ont occupé les collines de Muniyo et Koutous dans la partie occidentale qui est aussi une zone accidentée parsemée pouvant servir de refuge. Par contre, la partie centrale clairsemée de dunes et de cuvettes était moins occupée, parce que les moyens de défense contre l'ennemi sont limités.

Traditionnellement, les membres de ces communauté étaient dans des espaces étendus, se connaissaient à peine, communiquaient très peu entre eux. Ce qui limite la solidarité au seul cadre villageois.

Cependant, avec la création du cercle militaire en 1904 et du canton de N'Guigmi, celui-ci devait regrouper les différents groupes ethniques de la localité, avec à leur tête un seul chef choisi au sein de la dynastie Tomagri de N'Guigmi.

Très tôt cette situation mettra en difficulté l'administration coloniale car il fallait concilier les nécessités administratives de l'époque et les aspirations ethniques d'une part, et d'autre part les données coutumières et les nouvelles mutations.

Aujourd'hui, même si certaines minorités sont actuellement en voie de "Kanourisation" évidente, il n'en demeure pas moins que l'ensemble kanuriphone est loin d'être homogène dans la mesure où les particularismes locaux existent toujours.

Sur le plan économique, la population de la région du Manga est composée en majeure partie de 2/3 de sédentaires qui vivent surtout dans la partie sud. Leurs principales activités sont l'agriculture, la pêche, l'élevage et le commerce avec le Nigeria. Les nomades, quant à eux, représentent environ 1/3 de la population et surtout dans la zone pastorale avec comme activité principale l'élevage des animaux.

La mobilité de la population laisse croire que la création d'activités nouvelles tendant à combler les périodes creuses du calendrier ou à diminuer le caractère aléatoire des systèmes de production, contribue à modifier et même à réduire la migration.

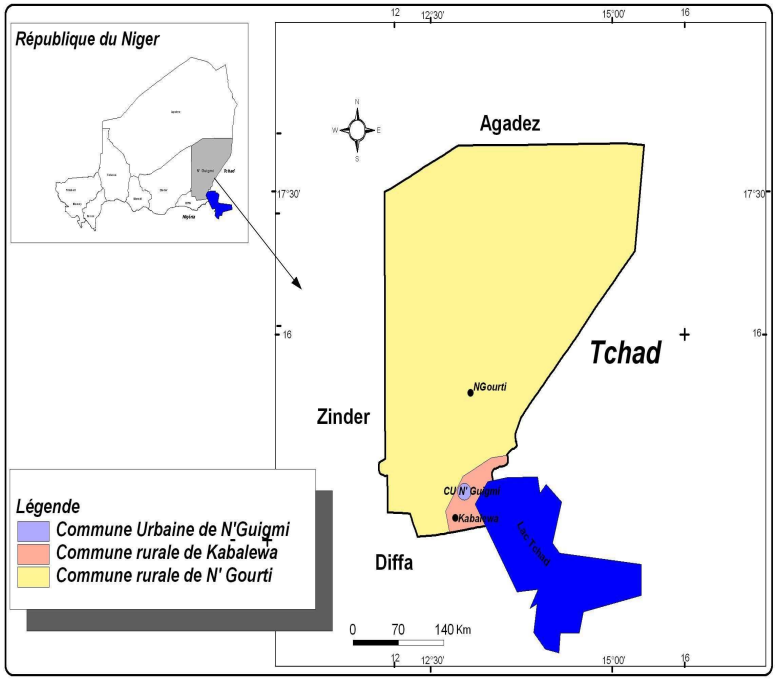

Figure 1: Localisation des communes du département de N'Guigmi

Source : données enquête de terrain avril 2013.

4.3 Présentation sommaire des communes de N'Guigmi et de N'Gourti

4.3.1 Commune Urbaine de N'Guigmi

Située sur la route nationale n°1 à 128 km du chef-lieu de région, la Commune Urbaine de N'Guigmi est limitée à l'est par la République du Tchad, au sud par la Commune Rurale de Bosso, à l'ouest par la Commune Rurale de Kabléwa et enfin au nord par la Commune Rurale de N'Gourti.

Selon les données du RGPH-2001, la population de cette Commune est estimée à environ 26 775 habitants composés de Kanouris, Peuls, Arabes, Toubous et Haoussas.

Sur le plan administratif, la Commune Urbaine de N'Guigmi est située dans le Département de N'Guigmi, Région de Diffa. Elle est à la fois chef-lieu de département et de commune. Elle est dirigée par un conseil communal composé de onze (11) conseillers élus, dont deux (2) femmes (PDC, Commune Urbaine de N'Guigmi, 2007-2011).

Les principales activités économiques de cette commune sont : l'agriculture, l'élevage, les activités forestières et halieutiques, le commerce et l'artisanat.
Dans la Commune Urbaine de N'Guigmi, l'organisation sociale traditionnelle repose sur la notion de Chef. Celui-ci, le Maï, c'est-à-dire le Chef de Canton est en effet au cœur de l'architectonique du système social, conçue depuis plusieurs siècles et qui se transmet de génération en génération, jusqu'à nos jours. Il est assisté de notables issus des familles royales.

Après les membres de la cour, viennent les chefs de villages et de quartiers. Ils doivent allégeance au Chef de canton, qui exerce sur eux une autorité hiérarchique directe.
Les marabouts leur emboîtent le pas. Leur chef de fil, c'est-à-dire le Liman est nommé par le chef dans les rangs des grands Oulémas, détenteurs du savoir religieux islamique. Les marabouts exercent véritablement un pouvoir religieux et de conseil auprès du chef.

4.3.2 Commune Rurale de N'Gourti

Cette commune est située à environ 140 km au nord de N'Guigmi, chef-lieu du Département. Elle est limitée à l'est par la République du Tchad, au sud par la Commune Rurale de Kabléwa et la Commune Urbaine de N'Guigmi, à l'ouest par la région de Zinder, et enfin au nord par la Région d'Agadez.
D'après les données du RGP/H 2001, la population de cette commune est de 22 956 habitants répartis en plusieurs groupes ethniques à savoir : les Toubous, les Arabes, les Peuls et les Haoussas.

Du point de vue administratif, la Commune Rurale de N'Gourti_est située dans le département de N'Guigmi, région de Diffa. Elle est à la fois chef-lieu de Poste Administratif et de commune. Elle compte quelque 309 villages administratifs, tribus,

hameaux campements et repères rattachés aux différents groupements nomades de la commune. Cette Commune Rurale est dirigée par un conseil communal composé de onze (11) conseillers élus, dont deux (2) femmes (PDC, Commune Rurale de N'Gourti, 2007-2011).

Sur le plan économique, les principales activités économiques de la Commune sont l'élevage, l'agriculture, le commerce, l'artisanat et le tourisme. Mais l'élevage constitue la mamelle de l'économie de cette localité. En effet, étant donné que c'est une zone pastorale, c'est l'élevage de ruminants de toutes les espèces animales qui est dominant. On y trouve des Bovins, ovins, caprins, camelins, équins et asins sur toute l'étendue du territoire communal.

Au sommet de l'organisation sociale traditionnelle se trouvent les Chefs de groupements qui disposent, historiquement, d'un pouvoir héréditaire. Après eux, viennent les chefs des tribus qui sont sous leur autorité hiérarchique directe. Enfin, les marabouts occupent aussi une place importante dans la hiérarchie sociale car ils sont les détenteurs du savoir islamique et peuvent exercer une influence sur les décisions de la cour.

4.4 Évolution des conflits dans la région de Diffa

4.4.1 Genèse de la rébellion armée dans le Manga

Les premiers mouvements de rébellion armée au Niger ont commencé en 1990 avec comme acteurs principaux les communautés Touaregs et Toubous des zones de l'Aïr, de l'Azawak, du Kawar et du Manga.

Au début, les principales revendications étaient d'ordre socio-économique, mais par la suite ces mouvements ont évolué vers une dimension politique. Ainsi, les groupes en mouvement affirmaient leur désaccord vis-à-vis du mode de gouvernance politique caractérisé selon eux par une certaine exclusion sociopolitique et même économique.

Au plan économique, les différentes sécheresses ayant décimé le cheptel et réduit les activités agricoles ont contribué à l'appauvrissement des populations dont les activités principales étaient l'agriculture et l'élevage. Par exemple, l'année 1970 a été marquée par une grande sécheresse au Niger. Dans le Manga, cette sécheresse a provoqué une détérioration des conditions socio-économiques des populations. Celles-ci sont composées d'une diversité ethnique notamment les Toubou (Daza, Teda), les Arabes, les Boudouma, les Peul et les Kanouri. Traditionnellement, ces communautés vivaient dans une symbiose

marquée par une forte cohésion. Mais, les précarités économiques liées d'une part à la sécheresse et d'autre part à l'insuffisance des ressources naturelles eu égard aussi à la relative pression humaine sont, entre autres, les facteurs déterminants de la dégradation de la cohésion sociale.

A partir des années 80, les conditions de cohésion sociale se sont davantage dégradées avec l'accroissement des vols à mains armées. Ces vols concernaient surtout le bétail : dromadaires, ânes, vaches, etc.

Ces vols représentaient l'une des stratégies de survie développées par certaines communautés en vue d'accéder aux ressources. Face à ces stratégies, ni les mécanismes traditionnels de régulation sociale, ni les mécanismes modernes n'ont pu apporter la paix dans le milieu. *« En effet, à partir des années 1980, les Daza ont commencé à se procurer des armes à feu automatiques en provenance du Tchad et de la Libye. Dès lors, le vol de bétail est devenu un enjeu économique ayant conduit à des affrontements meurtriers… C'était le début du conflit armé opposant les communautés Peul et Daza (Toubou) » (*PNUD, 2003).

Sur le plan politique, les mouvements reprochaient l'exclusion, l'isolement et la centralisation étatique qui ne prend pas en compte les communautés locales dans la gestion de leurs propres affaires. Ceci entraine du coup une insuffisance ou un ralentissement des actions de développement dans les zones concernées aussi bien par les pouvoirs publics que par les partenaires au développement.

La conférence nationale souveraine et le multipartisme ont permis à d'autres groupes de créer leurs fronts, creusant ainsi les divergences intercommunautaires. Par exemple, le Front Démocratique pour le Renouveau (FDR) est une Branche armée créée au nord par les Toubous auxquels les Arabes, Boudouma et Kanouri se sont par la suite ralliés.

Parallèlement, au sud du Manga, s'est constituée la milice Peul en se procurant des armes. D'autres arabes qui n'ont pas adhéré au FDR se sont organisés en milice et ont créé une alliance avec la milice Peul en vue de combattre le FDR. Plusieurs affrontements souvent meurtriers ont eu lieu entre ces deux groupes armés jusqu'à la signature des accords de paix entre les différentes factions et le gouvernement nigérien en 1995.

En conséquence, les communautés en mouvement aspirent à une plus grande implication dans la gestion de leurs affaires, condition sine qua non de l'amélioration de leurs conditions de vie. Cette idée est la philosophie de base de la décentralisation.

4.4.2 Analyse des facteurs porteurs d'enjeux conflictuels

- **La gouvernance dans le contexte de la décentralisation :** la diversité d'institutions se réclamant de la décentralisation (Haut conseil des collectivités territoriales, Ministère de l'intérieur, Haut-commissariat à la modernisation de l'Etat) et dont les attributions se télescopent, crée une situation de tension institutionnelle ;

- **Les conflits de compétence** et parfois d'intérêt entre les élus locaux et les services publics déconcentrés constituent un enjeu dans le cadre de la gouvernance. Cela est dû à l'absence ou dans une certaine mesure l'insuffisance des textes relatifs au transfert de compétences aux collectivités territoriales ;

- **L'accès aux ressources naturelles :** avec la communalisation, les autorités coutumières sont parfois en conflit avec les maires dans le cadre de la gestion du foncier. En effet, la gestion de cette ressource qui était traditionnellement assurée par les autorités coutumières est, avec la décentralisation, une des tâches des autorités communales. Mais les populations locales ne font pas toujours recours aux autorités communales pour gérer leurs différends surtout en termes de ressources naturelles car pour eux les autorités coutumières sont les mieux placées pour prendre en charge de telles questions. ces interactions entre autorités coutumières et autorités décentralisées entrainent aussi des télescopages entre les attributions des deux entités. S'inscrivant dans la même logique, le juriste anthropologue Koffi Alinon montre que dans la pratique les règlements rendus pas les autorités coutumières sont plus efficaces que les décisions judiciaires[1]. Dans son article sur la *Résolution des conflits fonciers dans le Boboye*, Gado (2000) rapporte que *« Les autochtones craignent la disparition du capital foncier légué par les ancêtres…les nouveaux venus cherchent à étendre et multiplier leurs exploitations »* en s'appuyant sur le principe sacro-saint selon lequel "la terre appartient à celui qui la travaille".

[1] In Gestion alternative des conflits : outils d'analyse tiré de www.foncier-developpement.org

- **La politique :** les pressions exercées souvent par les politiciens sur les institutions en charge du règlement de conflit divers constituent un puissant facteur de mésentente entre les parties prenantes. En effet, un conflit réglé par les instances n'est jamais définitivement résolu car il peut être remis en cause par de nouvelles autorités acquises à la cause d'une des parties prenantes. Dans une étude, Niger Horizons (2007) souligne par exemple que *« …chaque fois qu'un préfet est muté, son successeur est saisi des affaires pour lesquelles les parties avaient précédemment accepté des solutions à l'amiable »*. Ce qui montre l'importance des pressions politiques exercées sur les institutions chargées du règlement des conflits. Il souligne aussi qu'*«une autre manifestation des tensions politiques réside dans les pressions qu'exercent certaines autorités politiques sur les instances chargées du règlement des conflits d'accès aux ressources naturelles »*.

- **Le social :** l'émergence d'une nouvelle mentalité islamique par opposition aux habitudes traditionnelles divise les couches sociales même au sein des groupes socialement homogènes. C'est le cas de la mouvance Izala au sein d'une même communauté musulmane.

- **La cohabitation entre communautés différentes :** les notions d'autochtonie et d'allochtonie sont sources de tension entre communautés. Par exemple, en 2007 des pasteurs nomades appartenant à la communauté arabe mohamide venant du Soudan ont occupé l'espace du pâturage et les points d'eau dans l'ouest du manga. Cette situation a constitué une sérieuse menace aux intérêts des autochtones toubous, peuls et kanuris qui se sont organisés pour s'opposer à ces arabes mohamide.

- **L'exploitation du pétrole** : aujourd'hui, l'exploitation du pétrole sur le site d'Agadem donne lieu à un conflit d'intérêt dans la région de Diffa. En effet, si la signature du contrat d'exploitation du pétrole a été bien appréciée par tous les nigériens, il n'en demeure pas moins que les enjeux liés au recrutement du personnel local et à la répartition des avantages font naitre des tensions sociales dans la région. La marche de contestation organisée par les jeunes à Diffa en mars 2013, marquant leur insatisfaction quant au recrutement des employés qui ne tient pas compte de ceux de la région et à l'octroi des 15 % de ressources générées, en est une parfaite illustration.

4.4.3 Mécanismes traditionnels de prévention et de gestion des conflits

L'enquête de terrain a démontré que la précarité des conditions d'existence constitue la première cause des conflits dans les communes de N'guigmi et N'gourti. Malgré donc la présence des institutions sociales qui s'occupent traditionnellement de la prévention et de la gestion des conflits, la majorité les bénéficiaires évoquent plutôt la lutte contre la pauvreté comme mécanisme de prévention et de gestion des conflits.

- ***La parenté à plaisanterie :***

La parenté à plaisanterie permet aux parents et aux membres de clans différents de faire la plaisanterie entre eux. Comme le dit Alain Joseph Sissao (2002 : 28), *« la parenté à plaisanterie est une véritable machine à fabriquer des solidarités »*. Se référant à Marcel Mauss, cet auteur dit que les membres des groupes ethniques se défoulent par le canal de la plaisanterie pour assouvir ''positivement'' leur instinct belliqueux.

- ***Le recours aux sages :***

Les sages dans les villages et les communes sont constitués des Imams, des marabouts, des personnes adultes âgées et des chefs des quartiers. Quand un conflit éclate entre les membres de la communauté, les sages sont saisis par des tierces personnes. Et ceux-ci réunissent les personnes concernées pour les écouter afin de trouver la solution en réconciliant celles-ci.

Par exemple, à N'Guigmi comme à N'Gourti, les marabouts exercent un pouvoir religieux sur les fidèles musulmans. Ils sont, de fait, des conseillers auprès des chefs de groupement et cantons.

Les princes de la chefferie de N'Guigmi, en tant que collatéraux du Maï et potentiels Maï exercent eux aussi une grande influence sur les relations sociales.

- ***La chefferie traditionnelle :***

C'est l'autorité coutumière qui coiffe des entités locales en ayant une légitimité et une base sociale lui garantissant un pouvoir héréditaire. Les garants de ce pouvoir traditionnel sont appelés des chefs traditionnels.

A N'Gourti, les chefs de groupements sont au sommet de la hiérarchie sociale et exercent ainsi une autorité suprême sur toute la population. Ce pouvoir leur confère l'autorité morale de gérer et de trancher tous les différends entre les membres de la communauté.

Le Maï de N'Guigmi est au sommet de la hiérarchie sociale. Disposant d'une autorité royale, il commande toutes les classes et catégories sociales.

Si les sages ne parviennent pas à résoudre le problème, il revient alors aux chefs traditionnels de s'en occuper. Ceux-ci convoquent les personnes en conflit à venir s'expliquer devant l'assistance dans la cour. Généralement ces derniers réussissent à calmer ces personnes pour faire régner la paix. Ils sont efficaces dans la gestion de presque tous les conflits quelles que soient leurs natures.

En effet, les enquêtes de terrain montrent que 54 % des personnes interrogées lors de cette étude dans les deux communes (N'Guigmi et N'Gourti) mettent en exergue, le rôle essentiel de certaines catégories sociales dans le cadre de la cohésion sociale. Beaucoup d'entre eux estiment surtout que le moyen le plus approprié pour régler un conflit est la réconciliation par le biais des leaders coutumiers, des chefs de quartier ou des marabouts. Dans la pratique, ceux-ci réunissent les personnes en conflit en vue de chercher une entente autour de la question qui les oppose.

V. Analyse critique de la mise en œuvre des microprojets communautaires à dimension relèvement dans la promotion de la paix dans les communes de N'Guigmi et N'Gourti

5.1 Perceptions des bénéficiaires sur la mise en œuvre des microprojets

5.1.1 Actions mieux connues que les partenaires clés du projet

Tableau 4: Connaissance du projet

Connaissance du projet	Effectif	Pourcentage
Connaissance des partenaires	23	32 %
Connaissance des actions	32	44 %
Connaissance des partenaires et leurs actions	18	24 %
Total	**73**	**100** %

Source : exploitation des données d'enquête.

Il ressort de ce tableau que 32 % des personnes interrogées connaissent les partenaires du projet, 24 **%** des personnes interrogées connaissent les partenaires du projet et ses actions, 32 **%** des personnes interrogées connaissent les actions du projet. Il reste entendu que sur l'échantillon interrogé, les actions du projet sont mieux connues que ses

partenaires. Les actions les mieux connues sont son intervention dans le cadre des AGR et de la lutte contre la pauvreté et la consolidation de la paix. En ce qui concerne les canaux d'information, 68 % des personnes interrogées ont pour canaux d'information à la fois les autorités communales et d'autres (VND /NUR), 25 % les autorités communales et 7 % les autres canaux.

5.1.2 Processus de sélection des groupements bien apprécié par les bénéficiaires

Dans l'ensemble, les groupements bénéficiaires des micro-projets ont une très bonne appréciation des critères de choix, car pour beaucoup de personnes interrogées, le comité de sélection est composé de tous les acteurs clés. A ce sujet, l'enquête indique que 96 % des personnes interrogées sont très satisfaites du processus de sélection des groupements contre 4 % qui estiment que pour certains choix il y a eu intervention des tiers personnes dont par endroit les autorités locales. Lors des entretiens avec l'équipe technique du projet, celle-ci a précisé avoir effectué d'abord une mission d'information et de sensibilisation des femmes, jeunes et rapatriés de Libye sur les objectifs du programme.

Pour les membres de l'équipe technique, cette mission a pour objectif d'informer les groupements candidats aux programmes sur le processus de constitution du dossier ainsi que les modalités de dépôt et de sélection des groupements retenus. En outre, un avis des critères de sélection est affiché. Cette communication est toutefois mitigée car dans un contexte d'analphabétisme, il est difficile pour les potentiels candidats d'accéder à de telles informations.

Cependant, lors des entretiens, certains enquêtés ont affirmé avoir été témoins d'influences des autorités locales. Cela s'explique par le jeu politique qui domine ces autorités déconcentrées. En effet, les actions de développement en faveur des militants constituent, pour la plupart des politiciens, le seul moyen de récompenser leurs électeurs. Cela peut être pertinent si les critères de choix des bénéficiaires sont objectifs car parmi les missions assignées aux élus locaux se trouve la promotion des actions de développement local. A ce niveau des efforts doivent être déployés en vue de sensibiliser les élus locaux sur leur rôle pour éviter certaines pratiques tendant à compromettre les acquis en termes de cohésion sociale.

5.1.3 Activités diversement appréciées par les bénéficiaires

Parmi les activités réalisées par le projet, les bénéficiaires retiennent essentiellement la formation, les AGR, l'appui en matériel de travail de maraîchage et l'alphabétisation.

En ce qui concerne la formation, 100 % des personnes interrogées ont apprécié positivement les modules de formation dispensés par le projet. Les thèmes cités ont trait à l'organisation et le fonctionnement des groupements et à la consolidation de la paix.

Pour ce qui est des AGR, 100 % des personnes interrogées ont apprécié la pertinence des AGR initiées par le projet. Les principales AGR sont : teinture des habits, fabrication des savons, tissage des chaises et lits ; embauches des petits ruminants.

Par contre, l'appui matériel de travail de maraîchage est très peu apprécié par les bénéficiaires car seules 30 % des personnes interrogées ont reconnu sa pertinence. En effet, cette activité a semblé inopportune aux yeux de certains car le matériel mis à leur disposition est jugé insuffisant ou inadapté au contexte local.

Enfin, l'alphabétisation a été bien appréciée par la majorité des bénéficiaires (96 % des personnes interrogées). En particulier les programmes ont été intéressants pour les bénéficiaires qui estiment que ceci a eu des impacts non seulement sur leurs vies quotidiennes, mais aussi sur la conduite de leurs activités (AGR notamment).

5.1.4 Equipe technique globalement satisfaisante

Au début de la mise en œuvre des projets d'appui aux populations vulnérables des communes de N'Guigmi et N'Gourti, l'ONG VND/NUR a mis en place une équipe technique en vue de conduire les activités. Cette équipe comprend un chef d'équipe et deux communicateurs (un homme et une femme) dont les profils sont déclinés dans le tableau suivant :

Tableau 5: Composition de l'équipe opérationnelle

N°	*Nom Prénom*	*Fonction*	*Qualité*	*Contact*
1	Boulama Elhadji Soumaila	Chef d'Equipe	Historien	90 63 53 90
2	Aichata Mamane	Animatrice	Communicatrice Radio	96 27 84 80
3	Assane Madou	Animateur	Agent de Crédit	96.28 76 95

Source : Rapport final de mise en œuvre des activités du projet d'appui aux populations des communes de N'Guigmi et N'Gourti dans la région de Diffa, 2012.

Les membres de cette équipe ont été choisis en fonction de leur expérience du milieu et de leur niveau de maîtrise des langues locales à savoir : le Kanouri, le Toubou, l'Arabe et le Fulfuldé. Avant le démarrage du projet, ceux-ci ont reçu une formation sur ses objectifs, les résultats attendus, la stratégie de mise en œuvre, les groupes cibles, les partenaires et les activités à mener. Entre autres activités, l'équipe technique s'est chargée de la mise en place du comité de sélection des dossiers et d'attribution des fonds aux bénéficiaires.

La qualité du travail de l'équipe technique du projet est très bien appréciée même s'il y a souvent une forte intrusion de certaines autorités dans la prise de décisions d'après certains membres des groupements. En effet, l'ensemble des bénéficiaires interrogés reconnaissent le dynamisme et la pertinence des actions menées par l'équipe technique.

5.2 Analyse des forces et des faiblesses des interventions du programme

5.2.1 Forces des interventions et impacts sur la cohésion sociale

- **Situation des bénéficiaires avant les interventions : précarité économique comme facteur d'enjeux conflictuels**

Tableau 6: Appréciations par les bénéficiaires de leur situation avant les interventions du projet selon le lieu de résidence

Situation des bénéficiaires avant l'intervention	Communes		
	N'guigmi	N'gourti	**Ensemble**
Précaire	7 %	66 %	**73 %**
Acceptable	10 %	17 %	**27 %**

Source : Exploitation des données d'enquête de terrain.

73 % des personnes interrogées dont 7 % à N'Guigmi contre 66 % à N'Gourti affirment qu'ils étaient dans une situation précaire avant l'intervention du projet. Cette situation se traduit par un manque d'activités génératrices de revenus, le chômage élevé des femmes et des jeunes entrainant une pauvreté externe.

Par contre 27 % des bénéficiaires dont 10 % à N'Guigmi et 17 % à N'Gourti menaient leurs propres activités bien avant l'intervention du projet, mais avec un très faible revenu. L'on constate également que la nature de la situation des bénéficiaires avant l'intervention du projet n'est pas la même pour les deux communes. En effet, cette situation est beaucoup plus acceptable (10 %) que précaire (7 %) dans la commune de N'Guigmi tandis qu'elle se traduit par une réalité nettement contraire dans la commune de N'Gourti où elle a été déclarée précaire par 66 % des bénéficiaires et acceptable par seulement 17 %.

- ***Changements observés chez les bénéficiaires après les interventions : Impacts sur la cohésion sociale***

Les interventions du projet sont appréciées par la majorité des bénéficiaires en tant qu'acquis. Il s'agit de la création des groupements bien organisés et ayant des intérêts communs, la très bonne organisation en groupements et une parfaite entente entre les membres bénéficiant des financements pour les AGR des groupements, etc.

La paix se matérialise par les comportements non violents des membres du groupement relativement à la vie associative et à la pratique des AGR, comme en témoignent les propos suivants :

« Les membres des groupements sont maintenant bien sensibilisés et avertis dans le cadre de la promotion de la paix » (entretien avec les jeunes bénéficiaires de N'Guigmi)

« Des emplois sont créés et la cohésion s'installe car nos conditions de vie sont améliorées » (focus group avec les jeunes bénéficiaires de N'Guigmi).

« Nous avons une caisse d'aide sociale et de crédit pour les membres, et sur le plan de la paix, chacun s'efforce à cultiver l'esprit de la culture de la paix » (focus group avec les jeunes bénéficiaires de N'Gourti).

Aussi, certaines actions contribuent à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires : l'accroissement de revenu, l'alphabétisation des membres des groupements, l'organisation des femmes en groupement d'intérêt économique et leur très forte motivation aux idées du projet.

« Grâce à l'amour et la réussite de nos projets on continue à travailler en toute responsabilité » (focus group avec des femmes d'un groupement de N'Guigmi).

En ce qui concerne leur situation après les interventions du projet, tous les bénéficiaires interrogés affirment avoir constaté un changement dans leurs conditions de vie. Ces changements se résument à : la cohésion et la paix entre les membres des groupements, l'accroissement de revenus, l'autonomisation des femmes, l'acquisition des compétences (lire et écrire), la remise des gens au travail grâce au financement, la réduction des vols et de braconnage, la réduction du chômage des jeunes.

Figure 2: Réunion des membres d'un groupement

Relativement aux conflits, la majorité des bénéficiaires ont souligné l'existence de cambriolages, vols, braquages des boutiques, etc. avant les interventions du projet. Mais avec les interventions du projet :

« Tout le monde vaque normalement à ses occupations, et on constate que la tension sociale s'est apaisée » (entretien avec les bénéficiaires).

Les interventions ont engendré une très bonne cohésion entre les ethnies car les groupements sont composés de personnes d'ethnies différentes et qui ont pris conscience de la nécessité de vivre ensemble pacifiquement. Ce qui contribue à promouvoir une

culture de tolérance basée sur l'acceptation des diversités et les échanges sincères autour des questions d'intérêt commun.

« Tous les 15 jours les gens se retrouvent pour discuter et résoudre certaines difficultés » (entretien avec des jeunes des fada de N'Guigmi).

« Les gens ont pris conscience de l'importance de vivre ensemble dans l'harmonie, ce qui fait qu'il n'y a pas de clivage politique, ni culturel et encore moins par rapport à l'appartenance sociale » (focus group avec les bénéficiaires membres du groupement féminin).

D'un autre point de vue, l'un des impacts positifs des interventions dans les communes de NGuigmi et N'Gourti est l'opportunité offerte aux femmes pour mieux s'occuper de l'éducation de leurs enfants (car aujourd'hui celles-ci s'occupent mieux de l'éducation de leurs enfants) grâce aux revenus tirés des AGR.

Figure 3: Culture des choux dans le jardin d'un groupement féminin de N'Guigmi

Encadré N°1 : Satisfaction des bénéficiaires :

- L'ensemble des bénéficiaires sont satisfaits des interventions du projet.
- L'appui du projet a une grande importance car il nous a permis d'entreprendre une Activité Génératrice de Revenus collective sans problème.
- Nous avons à présent la paix et le manger, plus le petit matériel de travail. Si la subvention est plus importante nos activités seront encore plus florissantes.
- Notre satisfaction est que notre groupement a neuf (9) ans d'existence mais c'est pour la première fois que nous avions reçu une subvention.
- La subvention a permis un changement de mentalité des éléments de la fada.

En somme, les différents changements impulsés par les interventions et qui font la satisfaction des bénéficiaires sont :

- Comportements et attitudes favorables à la paix et à la cohésion sociale ;
- Connaissance de la notion de la gestion non violente des conflits ;
- dynamisme dans l'entrepreneuriat collectif ;
- prise en charge des frais d'organisation des réunions par la caisse du groupement ;
- possibilité d'avoir un crédit pour les membres en cas de besoins ;
- la fada est propriétaire d'un compte à la mutuelle d'épargne N'gada.

5.2.2 Faiblesses des interventions

A ce sujet, la plupart des bénéficiaires ont souligné les abus de confiance et la **s**égrégation pratiquée par certains responsables de groupements, l'éloignement de l'équipe technique en cas de besoins d'urgence, le manque de moyens de communication, l'influence politique et la discrimination faite par certaines autorités communales**.**

Il se dégage des entretiens avec les bénéficiaires que certaines faiblesses existent et elles sont surtout liées à un manque ou une insuffisance de transparence chez quelques responsables de groupements dans la gestion de l'aide, et qui dissimulent les informations, etc.

Outre ces difficultés, la synthèse des entretiens a permis d'identifier d'autres faiblesses des interventions du projet. Elles ont trait, entre autres, à :

- la difficulté de la route ;
- l'éloignement et l'enclavement de la zone d'intervention ;
- la cherté des produits à Nguigmi ;
- la lenteur du ravitaillement des produits ;
- l'insuffisance des fonds alloués.

En outre, la plupart des bénéficiaires ont affirmé que le projet n'a fait aucune intervention dans le cadre de la scolarisation des enfants. Mais certains (surtout les femmes) reconnaissent que les interventions du projet ont un impact positif sur l'éducation des enfants. Grâce aux revenus générés par les AGR, elles s'occupent davantage de l'éducation de leurs enfants.

5.3 Identification des meilleures pratiques en matière de promotion de la paix

Les résultats des enquêtes ont montré que pour la majorité des bénéficiaires, les meilleures pratiques sont entre autres : le pardon et la tolérance, l'écoute des uns et des autres, la démarche inclusive, la sensibilisation sur la culture de la paix et l'occupation des jeunes. Ces pratiques se sont développées grâce aux actions du projet. Etant donné l'engouement des bénéficiaires face à ces activités et les impacts constatés, il serait intéressant de poursuivre dans la même dynamique. De façon concrète, chaque activité contribue à la consolidation de la paix non seulement dans les deux communes mais aussi dans toute la région de Diffa.

5.3.1 Formations et sensibilisations

Plusieurs sessions de formation et de sensibilisation ont été organisées par le projet à l'intention des membres des groupements. Ces sessions ont porté sur plusieurs thématiques liées notamment à la paix, la gestion non violente des conflits, la vie associative, la cohésion sociale, l'organisation et le fonctionnement des groupements.

Figure 4: Séance de formation en tissage de chaises (Photo prise lors de l'évaluation du programme, février 2012, ONG VND/NUR)

En outre, d'autres formations ont été aussi organisées dans le domaine spécifique des Activités Génératrices de Revenus (techniques de tissage des chaises et lits, de teinture et de fabrication de savon et pommade). Cependant, tout en appréciant le contenu de ces formations, les bénéficiaires ont trouvé leur durée insuffisante.

Figure 5: lancement des activités avec les STD

5.3.2 Alphabétisation

Cette activité est assez pertinente compte tenu de l'analphabétisme qui prédomine dans les deux communes d'intervention. En effet, toutes les activités prévues dans le cadre de cette intervention nécessitent un minimum de savoir et de savoir-faire des bénéficiaires pour mieux réussir. D'où, l'alphabétisation apparait comme l'une des activités à pérenniser. Cependant, les résultats de l'évaluation du projet menée en février 2012 ont montré que le processus d'alphabétisation a été entaché d'irrégularités dues notamment à la difficulté de choisir une langue d'enseignement dans un contexte de diversité linguistique. Ce choix doit être revu et fait de concert avec les bénéficiaires pour éviter le risque potentiel de frustration des autres groupes linguistiques.

En plus, les réalités du terrain ont parfois conduit les partenaires à privilégier le financement des activités génératrices de revenus au détriment des formations et sensibilisations. En effet, à la demande de certains groupements les fonds destinés à la formation et la sensibilisations ont été utilisés pour faire la formation professionnelle qui est une nécessité pour la bonne gestion et la pratique des activités génératrices de revenus Ce qui entraine un faible développement des connaissances clés en matière de prévention et de gestion non violente des conflits.

5.3.3 Activités

En principe, une AGR doit permettre aux bénéficiaires de mettre en œuvre leurs microprojets en vue de trouver une occupation et par là être à l'abri de la pauvreté. Des études antérieures menées dans le département d'Aguié (région de Maradi) ont mis en exergue l'importance des AGR (embouche, petit commerce, tissage, etc.) dans la réduction de la vulnérabilité (Amoukou AI, Marichatou H, Yamba B et Yayé A. Dramé, 2007).

Figure 6: Octroi de subvention à N'Gourti

Cependant, aussi pertinente soit elle, cette activité comporte en général des risques. En effet, les difficultés résident à trois niveaux : la nature de l'aide (remboursable ou non), la pertinence de l'activité choisie et l'efficacité de la gestion. Pour le cas des jeunes et des groupements féminins, les résultats de l'évaluation du projet (2012) ne permettent pas de tirer de conclusions sur ces difficultés. Néanmoins, des observations peuvent être faites sur le processus des AGR. En effet, il ressort des entretiens que certaines activités envisagées (comme le cybercafé) ont été abandonnées compte tenu des difficultés diverses.

Figure 7: Cybercafé initié par un groupement des jeunes à N'Guigmi

Encadré N°2 : Quelques expériences de gestion des AGR

Groupement des jeunes « ALHERI » avec 33 membres

L'activité initialement prévue était la vente de poisson frais, mais le retrait du lac Tchad a fait que cette activité a été changée pour celle d'embouche ovine et après en location de chaises et de bâches pour les cérémonies (Entretien du 21/04/2013).

Groupement Fada « ALHAMDOULILLAHI » avec 25 membres

L'activité, initialement retenue, la vente de pièces détachées-moto, n'a pas été changée. (Entretien du 24/03/2013)

Groupement : « Foulalibya » (Rapatriés de la Libye) 13 membres

L'artisanat est l'activité retenue. La subvention a été divisée en trois parties pour :

- acheter deux machines à coudre et des accessoires de couture ;
- aider un jeune maroquinier à fabriquer des harnachements de chameaux ;
- appuyer un jeune revendeur de bétail. (Entretien du 25/03/13)

Groupement: Fada la Paix (58 membres)

La gestion d'une cafétéria est l'activité retenue, mais elle a échoué à cause d'un détournement. La somme restante a permis à la fada de se doter de deux taxi motos d'occasion (Entretien du 26/04/2013).

Groupement : Fada Her Tchadou (16 membres)

L'activité initiale est la pêche, la subvention a permis d'acheter du matériel de pêche (pirogues, fils, filets, hameçons…) distribué à tous les membres du groupement. (Entretien du 26/04/2013).

Figure 8: Pêcheur avec ses équipements sur le lac Tchad

Par rapport à la nature de l'aide, était-elle remboursable ? Si oui et si les bénéficiaires ont effectivement remboursé dans les délais, on peut en tirer une conclusion positive. Dans tous les cas, qu'elle soit remboursable ou pas, un mécanisme d'accompagnement devait être mis en œuvre en vue de suivre les groupements durant l'exécution de leurs différents projets.

Par rapport à la pertinence des activités choisies, on constate que certaines sont des activités à risque comme la cafétéria, la boulangerie chez les jeunes de Nguigmi ou encore la vente de matériels en plastique et des condiments chez les groupements féminins de N'Gourti.

Par rapport à l'efficacité de la gestion, l'étude a relevé les sentiments des bénéficiaires vis-à-vis de leurs activités et aussi leur appréciation concernant un éventuel changement de comportement. Les réponses étaient certes positives, mais l'impact devait être analysé à travers le vécu quotidien des bénéficiaires pour constater les vrais changements intervenus dans leur vie quotidienne et leur capacité à assurer leur propre résilience.

Somme toute, les AGR représentent une activité pertinente dans le cadre de l'insertion socioéconomique des communautés, mais il faut que le processus de mise en œuvre de cette activité règle d'abord les trois conditions de base pour ce type d'activité à savoir : la nature de l'aide (remboursable ou non), la pertinence de l'activité choisie et l'efficacité de la gestion.

VI. Recommandations

Compte tenu des forces et des faiblesses constatées lors de la mise en œuvre du programme prioritaire, il apparaît que dans l'ensemble, les interventions ont eu des impacts positifs sur la cohésion sociale étant donné surtout les changements positifs constatés dans la vie socioéconomiques des bénéficiaires. Pour cela, ces programmes pilotes peuvent désormais être étendus aux autres communes et régions du Niger. Cependant, pour la pérennisation des acquis, les recommandations suivantes peuvent être formulées :

- **A la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix :**

- mettre en place un cadre de concertation au niveau local en impliquant tous les acteurs ;
- former et sensibiliser les bénéficiaires des microprojets sur la gestion concertée des ressources naturelles (puits, pâturage, eaux du lac...) ;
- Instituer un mécanisme de suivi régulier dans le cadre des micro projets par une implication des élus locaux.

- **A la société civile active en matière de promotion de la paix :**

- articuler les thématiques des formations avec la problématique des conflits, de cohésion sociale et de vie associative ;
- instituer des caravanes de sensibilisation pour la promotion de la paix animées par les acteurs eux-mêmes ;
- augmenter les montants des prêts octroyés pour les Activités Génératrices de Revenus.

CONCLUSION

L'étude sur la mise en œuvre du programme prioritaire de prévention et de gestion de conflit s'inscrit dans la droite ligne de l'engagement des autorités nigériennes dans la consolidation et la promotion d'une culture de paix durable. Ce programme est financé par le PNUD. Il constitue une contribution à la mise en œuvre des Accords de paix signés en 1995.

Dans sa phase pilote ce programme est mis en œuvre dans quatre (4) régions du pays à savoir Agadez, Diffa, Tahoua et Tillabéry.

Cette étude, commanditée par la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix, a comme objectif général d'analyser la pertinence des actions entreprises dans le cadre des micro-projets à dimension relèvement dans les communes de N'Guigmi et N'Gourti (région de Diffa).

Ainsi, il ressort que ces actions menées par l'entremise de l'ONG -VND/NUR concernent essentiellement deux volets : la promotion des Activités Génératrices de Revenus (AGR) et l'alphabétisation des femmes et des jeunes.

Pour les AGR, les leçons tirées ont trait à l'incapacité de certains groupements à assurer une gestion efficace, ce qui pose le problème de la pérennisation des acquis. L'identification d'une activité pertinente est également une question préoccupante dans la mesure où la plupart des activités sont d'ordre commercial et donc comporte de grands risques d'échec. Ce constat permet de plaider en faveur de la promotion des activités comportant moins de risque comme dans le domaine de l'agriculture ou de l'élevage compte tenu surtout du succès enregistré par certains groupements féminins et de jeunes dans ce domaine.

Pour l'alphabétisation/formation et sensibilisation, elles n'ont pas connu un développement important compte tenu du choix porté sur les AGR apparemment plus appréciées par les jeunes et les femmes. Pourtant, la formation est une conditions pour mieux réussir les AGR.

Tout ceci permet de comprendre que les causes profondes des conflits sont plutôt d'ordre économique car liées à la précarité des populations. Ce qui montre que dans la pratique, les mécanismes traditionnels de prévention et de gestion de conflit (les sages, la

chefferie traditionnelle, etc) jouent un rôle limité dans la mesure où, c'est seulement en cas de crise qu'ils interviennent.

Enfin, la réponse au problème de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix, se trouve essentiellement dans la promotion des AGR car elles permettent l'autonomisation des femmes et des jeunes qui sont les couches les plus vulnérables.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Alinon K., « Gestion alternative des conflits : outils d'analyse tiré » de *www.foncier-developpement.org*, consulté le 16 avril 2013.

Amoukou AI, Marichatou H, Yamba B et Yayé A. Dramé, 2007, *Vulnérabilité et innovation paysannes, l'expérience d'Aguié au Niger*, ULC, Presses Universitaires de Louvain, Belgique.

Commune Urbaine de N'Guigmi, 2007, *Plan de Développement Communal (PDC) 2007-2011*.

Commune Rurale de N'Gourti, 2007, *Plan de Développement Communal (PDC) 2007-2011*.

Durkheim E., 2007, *De la division du travail social*, PUF, Paris.

Gado B.A., 2000, « Instances d'arbitrage et itinéraires de résolution des conflits fonciers dans le Boboye (Niger) », *Le Griot*, vol. VIII.

NIGER HORIZONS, ***2007***, *Analyse intégrée des facteurs de risques au* Niger, Rapport Final, HACP et PNUD, Niamey.

ONG – VND/NUR, 2012, *Rapport final de mise en œuvre des activités du Projet d'Appui aux Populations Vulnérables des communes de N'Guigmi et N'Gourti dans la Région de Diffa*.

PNUD, 2003, *Projet de Consolidation de la Paix dans la région de Diffa (Niger)*, Mission d'évaluation finale.

Saïdou H., 2006, *Capitalisation des expériences des projets d'appui en développement local et décentralisation en Afrique de l'Ouest. Le cas du Niger*, FENU, Dakar

Sissao A. J., 2002, *Alliances et parenté à plaisanterie au Burkina Faso*, PSIC, Ouagadougou.

ANNEXES

ANNEXE N° 1

Etude sur la mise en œuvre du Programme Prioritaire de Prévention et de Gestion des Conflits dans les Communes de N'Guigmi et N'Gourti (Région de Diffa)

Canevas pour l'enquête de terrain adressé aux bénéficiaires dans les communes de N'Guigmi et N'Gourti

I. Aperçu historique des communes de N'Guigmi et N'Gourti

- Connaissance des partenaires clés du projet(HACP) et ses actions
- Canaux d'information
- Appréciation du processus de sélection des groupements
- Appréciation des activités réalisées par le projet
  - Formation et sensibilisation,
  - AGR (voir les groupements des femmes gestion du temps et les jeunes)
  - Appui matériel de travail de maraîchage (sauf à N'gourti),
  - Alphabétisation
- Appréciation du travail de l'équipe technique du projet

II. Identification des forces (acquis) et faiblesses (difficultés) de l'intervention

- Forces (acquis)
- Faiblesses (difficultés)

III. Identification des forces (acquis) et faiblesses (difficultés) chez les bénéficiaires

- Forces (acquis)
- Faiblesses (difficultés)

IV. Types de changements apportés chez les bénéficiaires

- Situation des bénéficiaires avant l'intervention

- Situation des bénéficiaires après l'intervention
- Changements constatés (faire la liste des types de changements)
- Cohésion entre les groupes ethniques
- Education des enfants
- Changement au niveau culturel (absence clivage politique, culturel et appartenance sociale ……)

  Importance accordée aux intérêts du groupe
- Appui impliquant la lutte contre la pauvreté et la contribution à la paix

V. Prévention et gestion des conflits

- Situation des conflits avec les interventions du projet
- Présence ou réduction des conflits
- résolution plus facile des conflits, moyens utilisés ?
- Règlements des conflits, quels sont les différents moyens utilisés ?
- Prévention et gestion des crises et catastrophes naturelles
- Crises ou catastrophes naturelles connues depuis l'intervention du projet
  - Moyens de résolution ?
  - Moyens de prévention ?
- Meilleures pratiques (leçons apprises) en matière de promotion de la paix

VI Propositions et perspectives (recueils des opinions des bénéficiaires : femmes et jeunes)

- Appropriation des réalisations
- Satisfaction des bénéficiaires et perspectives.

ANNEXE N° 2

Etude su la mise en œuvre du Programme Prioritaire de Prévention et de Gestion des Conflits dans les Communes de N'Guigmi et N'Gourti (Région de Diffa)

Guide d'entretien avec l'équipe technique du projet

1. **Mise en place de l'équipe**
   - critères de sélection
   - compétences et qualification
2. **Communication envers les autorités (différents niveaux, message véhiculé,** etc)
3. **Processus de sélection des groupements**
   - Acteurs impliqués
   - Critères, décidés par qui ?
   - Difficultés rencontrées lors de la sélection
4. **Activités réalisées**
   - Formation et sensibilisation : Qui sont les formateurs ? comment ils ont été choisis ?qui a fait les TDR ?

   Caractéristiques des bénéficiaires des formations ? Thèmes développés lors des sessions de formation ? Appréciation de la formation par les bénéficiaires ? difficultés rencontrées ?
   - AGR : bénéficiaires par commune ?critères de sélection ? nature de la subvention (crédit ou don ?), montant ? Suivi au démarrage des AGR ? par qui ? Difficultés rencontrées ?
   - Appui matériel : bénéficiaires par commune ? Critères de sélection ? Types de matériel ? Dispositions prises pour un bon usage du matériel ? Difficultés rencontrées ?
   - Alphabétisation : Bénéficiaires par commune ? Critères de sélection des bénéficiaires ? Critères de sélection des animateurs ? Compétences des animateurs ? Contenu des enseignements ? Appréciation des bénéficiaires ? Difficultés rencontrées ?

5. Prévention et gestion des conflits

- Situation des conflits avec les interventions du projet
- Présence ou réduction des conflits
- résolution plus facile des conflits, moyens utilisés ?
- Règlements des conflits, quels sont les différents moyens utilisés ?
- Prévention et gestion des crises et catastrophes naturelles
- Crises ou catastrophes naturelles connues depuis l'intervention du projet
    - Moyens de résolution
    - Moyens de prévention ?
- des meilleures pratiques (leçons apprises) en matière de promotion de la paix

ANNEXE N° 3

Liste des membres des groupements enquêtés

Groupement Kanu N'Gourou

N°	Noms et Prénoms	Contacts
1	Amina Elh. Bara	
2	Aoua Malam Ari	
3	Fanda Ari Tchougoum	
4	Hadjia Bawa Aboucar	
5	Kaïna Mammadou	
6	Kaka Djaou Adam	
7	Kari Katchella	
8	Mme Hadiza Bawa Mamadou	
9	Tchellou Aboubacar	

Groupement Tahada

N°	Noms et Prénoms
1	Amina Elh. Bara
2	Aoua Tahirou
3	Atcha Tarsai Gréma
4	Charra
5	Hadiza Tchoum Mamadou
6	Mme Gréma Halima
7	Nana Mamadou
8	Yacoura Issa Mamadou
9	Yandé Boucar
10	Yandé Malam Kaou

Groupement Allah Bamu Lahia

N°	Noms et Prénoms	Contacts
1	Aïchatou mahaman	
2	Atcha Gana Malam Ali	
3	Gari Maroudam Dan Tora	
4	Hadiza Moutari	
5	Hadjia Balki	
6	Mme Garba Haoua	
7	Mme Garbati Aïchatou	

Groupement Sayeyun Mata

N°	Noms et Prénoms
1	Antchima Mamadou
2	Fanda Bawa Abdou
3	Fanta Daouda
4	Fati Lawan
5	Hadiza Boucar
6	Hadiza Djibril
7	Halima Touré

8 Mme Moutari Hadjia Ouma
9 Mmme Oumarou Baâ Yani
10 Yacouba Saddi

8 Haoua Maâzou
9 Kellou Boucar
10 Mariama Mamadou
11 Mme Halima Chétima
12 Yakaka Adam

Groupement Dadin Kowa

N°	Noms et Prénoms
1	Binta Mamadou
2	Boulamaram Lawan
3	Fanta Kanembou
4	Gombo Boukar Gadji
5	Hadjia Gomba Abba Malam
6	Hadjia Haoua Mamane
7	Kaltoum Mamadou
8	Koulou Ibrahim
9	Mariama Kanta
10	Mme Gasso Ayari
11	Mme Kiari Yandiki
12	Ouwani Ari Mala
13	Roua Chétima
14	Ya Goumma Mamadou
15	Zara Ibrahim

Fada Fouda Lybia

N°	Noms et Prénoms	Contacts
1	Ibrahim Mahamat	
2	Idrissa Moustapha	
3	Moussa Boukar	
4	Hassane Wosseini	
5	Moussa Tijani	
6	Baba Souleymane	
7	Mahamat Tahar Oumar	
8	Ali Boukar	
9	Tahar Djibril	
10	Idrissa Issa	
11	Amina Moustapha	
12	Zahara Mahaman	
13	Moussa Djibrine	98134016

Fada Alheri

N°	Noms et Prénoms
1	Aboubacar Langa
2	Aboukar Malam Amadou
3	Amadou Goni
4	Balla Talfi
5	Chehou Yahouza
6	Kabirou Giresse
7	Nouhou Idrissa

Fada Alhamdoulilahi

N°	Noms et Prénoms	Contacts
1	Aboukar Malam Adam	96052111
2	Faki Alalé	96673720
3	Issa Abdou	96092097
4	Issa Mamadou	97714084
5	Laawal Boukar	97737331
6	Malam Tinguil	96455251
7	Moustapha Abba	96526592
8	Papa Abdou	96530658
9	Saley Boukar	96523644
10	Sani	

Fada Fouda Lybia			**Service Technique**		
N°	**Noms et Prénoms**	**Contacts**	**N°**	**Noms et Prénoms**	**Contacts**
1	Abari Abdou	96180846	1	Elhadji Soumaïla	
2	Abdramane Mahamat	97462571	2	Fougou	
3	Adam Issa	99889983			
4	Adamou Mamane	96049462			
5	Boukar Boulama				
6	Elhadji Abba Chétima				
7	Ibrahim Moussa Ali				
8	Ladane Mamadou				
9	maman Ari	96700296			
10	Moussa Boulama	96273742			
11	Oumara Mamadou				
12	Ousmane Boukar				
13	Ousmane Maïna				
14	Ousseini Karangama	91632859			